

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 29 MAI 2018 A 15 H.

La séance est ouverte à 15 heures sous la présidence de Monsieur Georges MOURY.

Les actionnaires dont les noms sont repris à la liste ci-jointe sont présents ou représentés.

Monsieur le Président désigne Madame Sonia Laschet comme secrétaire et Madame Nathalie Thunus et Monsieur Jean-Pierre Barbarin comme scrutateurs.

Le Président dépose sur le bureau de l'Assemblée les exemplaires de journaux dans lesquels les convocations ont été publiées et fait procéder à la signature de la liste des présences.

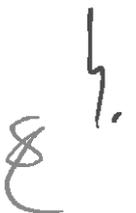
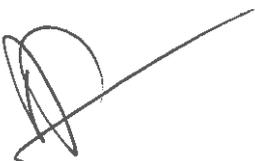
Le Président dépose sur le bureau la convocation aux actionnaires nominatifs, aux administrateurs, au commissaire ainsi que la publication de la convocation sur le site internet de la société, aux Annexes du Moniteur Belge (Annexes du Moniteur belge n° 2018705994 du 27/04/2018) et dans l'Echo (Echo du 27 avril 2018).

Le Président constate ainsi que la présente assemblée est valablement constituée et peut délibérer valablement sur les points portés à l'ordre du jour.

--- o ---

ORDRE DU JOUR

1. PRISE DE CONNAISSANCE DU RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
2. RAPPORT DE REMUNERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
3. PRISE DE CONNAISSANCE DU RAPPORT DU COMMISSAIRE
4. COMPTES ANNUELS ET CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2017
5. DECHARGE AUX ADMINISTRATEURS ET AU COMMISSAIRE
6. OCTROI D'UN PLAN DE PENSION POUR DIRIGEANT D'ENTREPRISE A MONSIEUR GILLES-OLIVIER MOURY



S.A. MOURY CONSTRUCT

RUE DU MOULIN, 320
4020 LIEGE.

1. PRISE DE CONNAISSANCE DU RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'assemblée dispense Madame Sonia Laschet de faire lecture intégrale du rapport de gestion du conseil d'administration (joint au présent procès-verbal). Le Président fait rapport verbal sur l'activité de la société.

2. RAPPORT DE REMUNERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur Jean-Pierre Barbarin, membre du Comité de rémunération, commente le rapport de rémunération.

Décision : L'assemblée générale approuve le rapport de rémunération du conseil d'administration au 31 décembre 2017.

Cette décision est adoptée comme suit :

Nombre d'actions pour lesquelles des votes sont valablement exprimés : 240.579 actions, représentant 60,69% du capital social.

Voix Pour : 240.579 voix (100%)

Voix Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

3. RAPPORT DU COMMISSAIRE

L'assemblée a pris connaissance des rapports du commissaire relatifs aux comptes sociaux et consolidés au 31 décembre 2017 (joints au présent procès-verbal) et dispense Monsieur Christophe Colson représentant de BDO Réviseurs d'Entreprises d'en faire la lecture intégrale.

4. COMPTES ANNUELS ET CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2017

Les comptes annuels sociaux et consolidés au 31 décembre 2017 ont été mis à la disposition des actionnaires conformément au Code des Sociétés.

Décisions : L'assemblée générale approuve les comptes annuels sociaux à l'unanimité. Ils resteront joints au présent procès-verbal.

A l'unanimité, l'assemblée décide d'approuver l'affectation suivante du bénéfice à affecter de 10.821.986,90 € :

- 8.760.831,70 € de report à nouveau
- 2.061.155,20 € de rémunération du capital, correspondant à un dividende brut de 5,2000 € et à un dividende net de 3,6400 €.

Ce dividende sera mis en paiement à partir du 18 juin 2018.

S.A. MOURY CONSTRUCT
RUE DU MOULIN, 320
4020 LIEGE.

Ces décisions sont adoptées comme suit :

Nombre d'actions pour lesquelles des votes sont valablement exprimés : 240.579 actions, représentant 60,69% du capital social.

Voix Pour : 240.579 voix (100%)

Voix Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

5. DECHARGE AUX ADMINISTRATEURS ET AU COMMISSAIRE

Décision : Par vote spécial et séparé, l'assemblée donne pleine et entière décharge aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2017.

Cette décision est adoptée comme suit :

Nombre d'actions pour lesquelles des votes sont valablement exprimés : 240.579 actions, représentant 60,69% du capital social.

Voix Pour : 240.579 voix (100%)

Voix Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Décision : Par vote spécial et séparé, l'assemblée donne également pleine et entière décharge au Commissaire pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2017.

Cette décision est adoptée comme suit :

Nombre d'actions pour lesquelles des votes sont valablement exprimés : 240.579 actions, représentant 60,69% du capital social.

Voix Pour : 240.579 voix (100%)

Voix Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

6. OCTROI D'UN PLAN DE PENSION POUR DIRIGEANT D'ENTREPRISE A MONSIEUR GILLES-OLIVIER MOURY

Décision : Sur base de la proposition du comité de rémunération validée par le Conseil d'administration, l'assemblée générale approuve la signature par Moury Construct SA d'un engagement individuel de pension pour dirigeant d'entreprise indépendant en faveur de Monsieur Gilles-Olivier Moury avec effet rétroactif à partir du 1^{er} janvier 2017. Les primes nettes annuelles pour l'assurance principale « vie/décès » et l'assurance complémentaire « incapacité de travail » sont respectivement de 45.000 € et 5.719,75 € (hors frais et taxes).

Cette décision est adoptée comme suit :

Nombre d'actions pour lesquelles des votes sont valablement exprimés : 240.579 actions, représentant 60,69% du capital social.

Voix Pour : 240.579 voix (100%)

Voix Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

S.A. MOURY CONSTRUCT
RUE DU MOULIN, 320
4020 LIEGE.

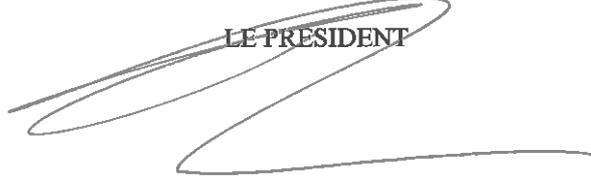
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h 20

De tout quoi, il a été dressé le présent procès-verbal signé par les membres du bureau.

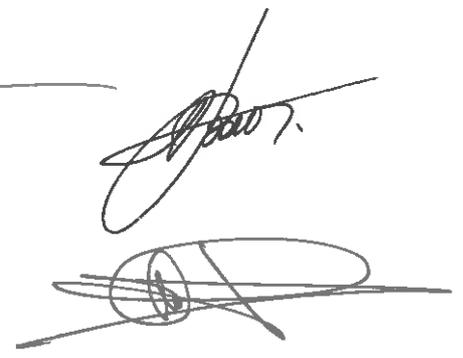
LE SECRETAIRE



LE PRESIDENT



LES SCRUTATEURS



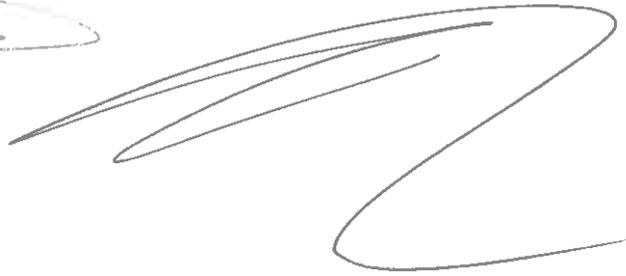
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 MAI 2018
LISTE DES ACTIONNAIRES PRESENTS OU REPRESENTES

Noms et domicile	Nombre d'actions	Signatures
S.A. MOURY FINANCE Rue Goethe 24-28 LUXEMBOURG représentée par Georges MOURY et Gilles-Olivier MOURY	198.172	
Georges Moury Bois Manant 17 à 4052 Beaufays	41.921	
Denie Jacques et Maria Van Landeghem Bekelstraat 144 à 9100 Sint-Niklaas Représenté par Madame Sonia Laschet - Procuration	486	
TOTAL	240.579	60,69%

LE SECRETAIRE



LE PRESIDENT



LES SCRUTATEURS



h.